

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance):

	Lyon.	Rhône.	Départem.
3 mois,	8 fr.;	10 fr.;	12 fr.
6 mois,	15 fr.;	19 fr.;	22 fr.
Un an,	30 fr.;	36 fr.;	40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LEJOLIVET et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 12 frimaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 3 décembre 1848.)

La corruption.

Nous pensions que l'avènement de la République allait ouvrir pour la France une ère toute nouvelle de moralité, et que la corruption, dont toutes les monarchies nous ont donné le scandaleux exemple, allait disparaître sans retour. Il n'en est rien; tout s'arrange comme par le passé, et au train dont vont les choses, nous ne désespérons pas de voir sous peu quelque chose de plus ignoble, de plus révoltant encore que sous la royauté constitutionnelle.

Ainsi, par exemple, pour ne parler que de Louis Bonaparte, quels moyens ne met-il pas en œuvre pour assurer le succès de sa candidature? Ici ce sont des milliers de bureaux de tabac que l'on promet en récompense d'un vote, là c'est de l'avancement; aux villes industrielles, on promet de faire fleurir le commerce; on s'assure les voix des campagnes par la promesse fallacieuse d'une réduction importante des charges et impôts.

Enfin, il n'est rien que les partisans de la candidature princière ne mettent en œuvre pour la faire réussir, et c'est par l'appât de l'intérêt ou des honneurs, c'est en flattant les ambitions coupables ou le sordide égoïsme que l'on espère ébranler les convictions, corrompre les consciences, vaincre l'antipathie bien connue des populations et neutraliser les efforts que font les démocrates sincères et désintéressés pour arriver au triomphe des principes qui doivent assurer, dans un temps donné, le bien-être physique et intellectuel du travailleur.

Nous sommes persuadés que les courtiers du prétendant trouveront peu de sympathies dans la population de notre département, si cependant quelques doutes pouvaient se former dans l'esprit de quelques patriotes, nous pensons que la simple réflexion qui va suivre suffira pour les éclairer sur leurs véritables intérêts.

Il n'échappera pas à l'œil le moins clairvoyant, que la candidature de Louis Bonaparte est surtout prônée par les individus qui ont été les ennemis acharnés de sa race, par tous les anciens partisans de Guizot, par les légitimistes et une bonne partie du clergé, par des journaux qui ont été vendus à tous les régimes et reçoivent en ce moment l'or de la Russie pour faire arriver le prince à la présidence, première marche du trône où il a toujours eu la prétention de s'asseoir un jour. Les courtiers voyageurs, qui parcourent nos campagnes, sont presque tous des intrigants, des hommes perdus de mœurs et de réputation. Ces gens-là ne sont certainement pas les amis de la République, et un motif caché doit leur dicter leur conduite actuelle.

Les royalistes guizotiens veulent une monarchie quelconque, et Napoléon leur irait tout aussi bien que Louis Philippe; les légitimistes espèrent voir jouer une seconde comédie impériale qui aurait peut-être pour conséquence une nouvelle invasion de barbares et le retour d'Henri V, ou le partage de la France. La Russie appuie de sa bourse tous ces complots, afin de renverser

la République et de faire de nous des Cosaques, pour réaliser la prophétie du martyr de Ste-Hélène.

Il n'y a que les républicains démocrates qui s'opposent à l'élection de Louis Bonaparte, et ceux-là savent bien pourquoi, leur opposition n'est pas systématique, et s'ils n'entrevoient d'avance le sort affreux qui menace notre patrie, si le scrutin était en faveur du prétendant, ils ne mettraient pas tant d'acharnement à éclairer le peuple et à lui dessiller les yeux.

Patriotes sincères, faites cause commune avec nous; vous savez que toutes les formes monarchiques ont été essayées depuis cinquante ans, et qu'aucune n'a pu résister à l'épreuve. Le peuple est las d'avoir des maîtres, il veut enfin faire ses affaires par lui-même; la République est donc le seul gouvernement possible et durable. Si vous voulez la République, si vous avez à cœur le bonheur de la France, ne votez pas pour Louis Napoléon, car son élection nous reporterait cinquante ans en arrière, et ramènerait le règne des abus, de la corruption et du privilège.

Vains efforts des Bonapartistes.

Les partisans des candidatures princières, ceux qui rêvent la restauration de la monarchie royale ou impériale, viennent de recevoir une leçon dont ils devront se rappeler.

Le peuple avait été convoqué hier à la Rotonde, pour acclamer la candidature de Louis Napoléon, le bureau, qui présidait la réunion, présentait un mélange bizarre de toutes les opinions, ou plutôt de toutes les servilités monarchiques: napoléonistes, orléanistes, légitimistes s'étaient étroitement unis dans la sainte pensée de faire triompher une candidature qui se propose d'étouffer la République. Mais ils avaient compté sans le peuple lyonnais, si éminemment intelligent. Aussi à peine le bureau, qui venait d'être formé, eut-il poussé, pour discours d'ouverture, le cri de *vive Napoléon!* que de nombreux cris de réprobation se sont fait entendre.

A ce moment, les membres composant le bureau du club du Salon national, venaient d'entrer dans la salle; des démocrates les ayant reconnus, leur ont frayé un chemin jusqu'à la tribune, où ils sont montés pour prendre part à la discussion, s'il était possible. Mais la discussion n'était pas du goût de ceux qui avaient provoqué la réunion; ils voulaient, à l'aide d'un nom, d'un souvenir cher au peuple, enlever un vote; mais des titres de leur prince à la présidence de la République, ils eussent été embarrassés d'en parler en présence des démocrates qui se trouvaient là. Ils ont été servis de leur goût sans obtenir, toutefois, le résultat qu'ils s'étaient promis: la discussion n'a pu avoir lieu; lorsque les démocrates ont voulu se faire entendre, les napoléoniens achetés et quelques hommes égarés s'y sont opposé par leurs cris; par représailles, quand les meneurs ont voulu parler, l'opposition des démocrates a couvert leurs voix.

Dans cette impuissance réciproque, le peuple, avec l'admirable instinct qui le caractérise, s'est mis à entonner la *Marseillaise* et le chant du *Départ*, en faisant suivre chaque strophe

du cri répété par des milliers de voix: *vive Raspail!* auquel quelques rares cris de *vive Louis Napoléon!* faisaient seuls opposition.

Après une demi-heure d'écoulée dans cette situation, des démocrates s'adressant à quelques membres du bureau, leur ont dit: « Vous voyez votre ouvrage; vous n'avez pas voulu de la discussion, dans la crainte que votre héros n'en souffrit, mais quel résultat avez-vous retiré de vos manœuvres? une distribution à vos soudoyés de bulletins de vote et d'une chanson dont la poésie est digne de votre héros. Eh bien! nous, démocrates, nous vous offrons le lieu de nos réunions pour produire votre candidat, et nous vous promettons que vous pourrez vous y faire entendre dans un religieux silence. Venez donc avec nous au Salon national. »

Là dessus ils se sont retirés, et la presque totalité des assistants les a suivis, en chantant sur l'air des *Lampions*: *Vive Raspail! vive Raspail! vive Raspail!*

Aussitôt arrivé au Salon national, le bureau a ouvert la séance. Après avoir pris quelques mesures d'ordre pour prévenir le trouble et lecture faite du procès-verbal, le citoyen Juif a pris la parole. Dans une improvisation chaleureuse et parsemée de beaux mouvements oratoires, il a flétri à la fois et le candidat impérial et la manière dont cette candidature venait d'être posée. Il a rappelé les antécédents de ce triste personnage, et a terminé en disant qu'une telle candidature était l'insulte la plus grande que l'on pût faire à la cité lyonnaise, si profondément républicaine, qui avait acclamé en même temps et aussi chaleureusement que Paris, la République démocratique et sociale. Ce discours, interrompu par d'énergiques bravos, a été terminé au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

Les citoyens G. Vincent, G. Charavay et P. Gros ont successivement pris la parole, et ont vu leurs protestations contre la candidature napoléonienne vivement applaudies. Après chaque discours, le président avait invité les personnes qui voulaient combattre les opinions émises à monter à la tribune: PERSONNE NE S'EST PRÉSENTÉ. On cherchait des *automates* et on n'avait rencontré que des *citoyens*: on était condamné au silence.

En résumé, les partisans du candidat impérial n'ont plus rien à faire dans les grandes et intelligentes cités; ils doivent se rabattre sur les bourgs et les villages, dernier refuge des marchands d'orviétan.

Conseil central électoral des Républicains démocrates et socialistes.

Au citoyen président et aux citoyens représentants du peuple, membres de la réunion de la rue Taibout.

Paris, le 26 novembre 1848.

Citoyens représentants,

Le conseil central des électeurs républicains démocrates-socialiste se fait un devoir de vous transmettre l'exposé qu'il vient de publier à l'occasion du 10 décembre.

Cette publication a pour objet de résumer les principes qui nous paraissent devoir éclairer le vote des citoyens dévoués à la République démocratique et sociale, et de faire connaître les motifs qui ne nous ont pas

leur; tous ces sentiments, toutes ces nuances sont rendus avec une noblesse, une puissance d'énergie, avec une vérité, une délicatesse de sensibilité que tous nos éloges ne sauraient faire comprendre; chaque phrase, j'allais dire chaque mot, a été couverte d'applaudissements; et à la chute du rideau, la salle entière a rappelé, pour les applaudir encore, les deux heureux interprètes de l'heureux ouvrage.

Hélas! que j'en ai vu mourir de....
Quelle longue et triste élegie ne pourrait-on pas faire aussi sur les malheureux chanteurs qui depuis tantôt deux ans se sont succédé sur la scène lyonnaise! quel nouveau massacre des innocents! quel martyrologe depuis Allard jusqu'à Lépierre! Le vrai ténor avait fini par devenir à Lyon, un mythe, un rêve, quelque chose de fabuleux et d'impossible! comme une charte-vérité ou une constitution démocratique, et si nos clubs ont la réputation bien établie de se nourrir de chair humaine on de se créer que dans des espérances ou des projets de guillotiner notre pauvre lyonnais avait, dans toute la France et avec quelques raisons de plus, le renom de tueur et dévoreur de ténors. Aussi avec quelle émotion et quelle frayeur tous ces pauvres artistes abordaient l'épreuve des débats, et sans prétendre ressusciter les morts, on doit convenir que beaucoup arrivaient paralysés par la peur et vaincus d'avance. C'est donc avec ce sentiment d'une commisération sincère, et d'une vive pitié que nous avions éprouvé déjà tant de fois, que nous assistions hier à la représentation de *Lucie*.

M. Duprat avait un double titre à toutes nos sympathies; nous le savions artiste de talent, il venait de se conduire en homme de cœur; il avait refusé des offres meilleures, l'assurance de plus gros appointements pour venir à Lyon, accepter sa part dans la solidarité fraternelle des artistes-sociétaires; la plupart de messieurs les ténors exploitent impitoyablement l'indispensable besoin que les troupes ont partout du fumeux *ut* de poitrine; c'est une petite souveraineté qui a la prétention de se maintenir en dépit de tous les efforts égalitaires; pour eux ce n'est point assez d'être porté sur le budget de leurs camarades pour des appointements fabuleux, ils exigent encore que ces traitements ne subissent aucune réduction, quelle que soit la pénurie de la caisse et la misère générale. Un pauvre petit amoureux a cent francs par mois, obligé à une tenue convenable et créant en moyenne un rôle nouveau chaque quinzaine, est exposé à ne toucher que la moitié d'une somme qui, entière, serait à peine suffisante, et monseigneur le ténor a 1,500 fr. ou 2,000 fr. refusé de signer tout engagement qui ne lui garantisse pas, avant tout et malgré tout, l'intégralité de

Feuilleton du Peuple Souverain.

REVUE THÉÂTRALE.

LE LIVRE NOIR. — PREMIER DÉBUT DU TÉNOR DUPRAT.

Bonne semaine: deux succès, un drame de Léon Golzan et un ténor, nous triomphons sur toute la ligne. Pauvres artistes, ce ne sont pas de couronnes, ni de bravos qu'il s'agit, c'est le pain de chaque jour, c'est le charbon, quand les froids vont venir, c'est le terme inexorable de la Noël pour vos loyers, voilà ce que je vois dans ces deux succès, voilà pourquoi j'y applaudis des deux mains et de toutes mes forces, voilà pourquoi je réclame aujourd'hui mes droits et la place pour mon feuilleton, quoique nous soyons le 4 décembre, et que dans six jours le sort de la France, peut-être, doit sortir de l'urne électoral.

Tout est dans tout, d'ailleurs, et peut-être trouverons-nous moyen de glisser dans notre frivole analyse quelque bonne et sérieuse vérité.

Si je me plaignais dans mon dernier feuilleton du matérialisme et des tendances sceptiques de l'art moderne, je ne dirai pas que le *Livre Noir* est venu me donner un démenti, mais j'avouerai avec joie que je viens de rencontrer une de ces exceptions qui confirment la règle.

Une jeune fille a été séduite, puis abandonnée avec son enfant par un de ces séducteurs en gants jaunes et en bottes vernies qui, après avoir semé sur leur passage le deuil, la désolation et le désespoir, cherchent ensuite dans quelque riche mariage l'oubli de leurs désordres, de leurs crimes, et la restauration de leur fortune épuisée.

Tout se passe là comme dans le monde, la pauvre femme après avoir traîné sa misère et sa honte de porte en porte, de borne en borne, finit par être recueillie dans un riche hôtel, où par charité elle peut obtenir une place de femme de chambre; pendant ce temps, notre séducteur, qui est au bout de ses dernières ressources et qui vient de perdre ses derniers louis d'or sur le tapis vert de Frascati, songe qu'il est temps d'en finir avec la vie de garçon, et là encore, comme toujours, il se trouve qu'il a pour lui un nom, une famille, une jeune et belle héritière qui va l'épouser, et de braves parents tout disposés à excuser le passé de leur gendre, avec ce mot: folles de jeunesse, s'ils ne voyent même dans les erreurs de ses jeunes années une garantie de sagesse pour l'avenir.

C'est ce pas jusqu'ici nue peinture exacte de ce qui se passe tous les

jours sous nos yeux? Ne sont-ce pas bien les mœurs de cette société, que nous sommes si coupables, nous socialistes, de vouloir un peu modifier. Entrez dans un de ces salons dorés, finance, robe ou noblesse, et entre deux contredanses, lorsque les dames auront repris leurs places sur le velours du fauteuil ou sur leurs soyeux divans, approchez-vous du premier groupe que vous voyez former, et là au milieu des plus fines plaisanteries et des ricanements les plus spirituels, vous entendrez raconter vingt histoires comme la nôtre: puis si le dénouement vous intéresse, feuillotez de temps à autre la *Gazette des Tribunaux*, cherchez à l'article suicide, infanticide; ayez parfois aussi le courage de parcourir les longues salles de nos hospices et vous verrez comment finissent dans la vie réelle ces drames lugubres ou nos beaux messieurs jouent si joyeusement et si galamment leur rôle. Mais tout cela est si fréquent, si bien connu et tellement accepté dans les mœurs de notre société honnête, la vérité a-t-elle si complètement la fiction qu'il n'y a plus de pièces à faire sur un pareil sujet. Golzan le sait, aussi tout cela n'est il que le cadre de son drame, le moule est ainsi fait; vous vous vautre dans toutes ces fanges, vous courbez le front devant toutes ces infamies; mais qu'arrivera-t-il si à la fin un cœur ardent, une âme généreuse s'indigne de tant de lâchetés et ose lutter seul contre tout un siècle de mensonge et d'iniquités. Pour nous, c'est là qu'est toute entière, c'est-à-dire dans les deux derniers actes, la pièce de Léon Golzan.

Héritière, notre malheureuse abandonnée, est accusée de vol dans l'hôtel où elle a reçu asile: un homme, un jeune avocat, de la voir, l'entend, comprend son innocence avec cette divine intelligence d'une âme honnête: il la protège, la défend, la sauve et l'épouse. Puis, alors, commence la lutte entre ce grand cœur, qui a osé dire à la société qu'elle était injuste, méchante et corrompue, et cette société qui veut l'accabler de ses dards, le salir de ses calomnies; qui le fuit, qui l'évite comme un pestiféré ou un paria, et voudrait, au milieu de Paris, le condamner à l'isolement.

Je n'essaierai même pas l'analyse de ces deux derniers actes, ce serait déflorer vos émotions; ce sont de ces choses qui se sentent mieux qu'elles ne s'expriment. Joignez à l'intérêt de la situation le talent merveilleusement inspiré des deux artistes chargés des principaux rôles. Boudois et M^{lle} LeFebvre; comment vous dépendre cette douleur poignante et contenue, quand les jeunes époux attendent, pour leur bal, les invités qui n'arrivent pas; l'indignation qui éclate quand la vérité se révèle aux yeux du mari qu'on outrage dans l'honneur de sa femme, les angoisses de l'épouse qui comprend enfin tout ce que son bonheur coûte à celui de son bienfai-

permis, malgré tous nos regrets et toutes nos sympathies, de nous associer à l'initiative que vous avez prise.

L'adresse du conseil central aux électeurs pose seulement la question de principes; et, comme nos déterminations n'ont été arrêtées qu'en vue des principes, les motifs qui se rapportent aux questions de conduite et aux questions de personnes s'en déduisent naturellement.

Au moment où vous venez d'accomplir un acte dont nous apprécions toute l'importance dans l'intérêt de la cause démocratique et sociale, nous avons besoin de vous dire, citoyens représentants, combien nous regrettons que vous soyez tant hâtés de partir de cette base pour placer le parti de la République démocratique et sociale sur un terrain où nous ne pouvons pas vous suivre. C'est un rigoureux devoir pour nous de dégager notre responsabilité et de maintenir que nous sommes toujours demeurés fidèles à l'esprit d'union et de fraternité, à la discipline de l'action, aux principes socialistes comme il est nécessaire de les poser pour obtenir un résultat sérieux.

Se placer dans la vérité des situations est le premier devoir fraternel des républicains démocrates-socialistes les uns vis-à-vis des autres.

Considérons donc comme un fait incontestable, citoyens représentants, que vous avez présenté votre déclaration au peuple comme un drapeau de ralliement, et que vous avez posé la candidature du citoyen Ledru-Rollin comme celle qui vous paraît réunir les meilleures chances, et selon vous, par conséquent, la meilleure condition de la protestation qu'il s'agit de faire contre la présidence.

Ainsi, lorsque vous faites appel à l'union, au sacrifice des questions de personne, c'est en faveur des principes que vous avez formulés et de la candidature que vous avez posée.

Nous rendons toute justice aux sentiments et aux motifs d'intérêt public qui vous dirigent; mais, au nom des mêmes sentiments et des mêmes motifs, nous maintenons la position prise par le conseil central, vous faisant, à notre tour, l'appel que vous nous adressez.

Et voici, à cet égard, quelques considérations sur lesquelles nous provoquons de votre part le plus scrupuleux examen :

La Révolution de février a posé pour la première fois, directement et catégoriquement, la véritable question de fonds entre les privilèges et la démocratie, en attaquant le privilège général de tous les autres : les rapports du capital et du travail.

Le privilège principal, à peine ébranlé en 93, s'est maintenu, et il a pris même, depuis lors, un développement plus monstrueux qu'il n'en eut jamais. Les deux monopoles accessoires : la royauté et le sacerdoce, se sont greffés sur la bourgeoisie comme sur une nouvelle tige, et ont repris une nouvelle vigueur. L'intérêt royaliste subsistera tant que les rapports du capital et du travail resteront les mêmes, et le clergé sera toujours le principal et le plus efficace appui du royalisme et du capital, tant que la constitution de l'Eglise sera maintenue et qu'il y aura des cultes salariés par l'Etat.

De même, à l'extérieur, toutes les royautés étant solidaires comme toutes les exploitations, la Constitution de la République démocratique et sociale est radicalement incompatible avec la constitution des autres puissances européennes; ce n'est pas pour la France une question de propagande générale seulement, c'est une question de conservation et de sécurité.

La guerre immédiate comme mesure conservatrice, la transposition immédiate des rapports du capital et du travail, la séparation de l'Etat et des Eglises, la suppression du salaire des prêtres, ministres ou rabbins; telles sont, à nos yeux, les conditions de la Révolution et de son triomphe.

Nous considérons la Révolution de février comme remise entièrement en question, quant à ses principes et quant à ses conséquences, précisément parce qu'elle a laissé subsister le *statu quo* sur ces trois points.

La Révolution doit donc être reprise de nouveau et marcher de front sur cette triple base. — Voilà pour la question de principes.

Une révolution de ce genre n'est pas possible en fait, à l'heure qu'il est, par les mêmes motifs qui ont procuré l'avortement de la Révolution de février, à savoir que la conscience publique n'est pas suffisamment éclairée sur le but et les moyens de la Révolution démocratique et sociale.

Nous devons faire, par conséquent, la révolution dans les idées, afin qu'elle puisse arriver dans les faits. Nous devons articuler de la manière la plus énergique et sans ménagements diplomatiques le but et les moyens de la Révolution; prendre, en un mot, la question intellectuelle et morale dans la rigueur de ses termes, dire le tout pour avoir le tout, plutôt que de dire le moins dans l'espérance illusoire, et toujours déçue jusqu'ici, de faire le plus, lorsque le fait révolutionnaire aura été produit à la suite d'une propagande évasive.

Nous devons, pour les mêmes raisons, en matière électorale, faire passer la qualité des suffrages avant la quantité, et, loin de subordonner nos votes aux chances de succès, faire tout ce qui dépendra de nous pour qu'ils ne puissent être que l'expression de convictions socialistes arrêtées et sérieusement arrêtées : 200,000 voix de ce genre aujourd'hui nous en vaudront deux millions demain, et nous apporterons les éléments d'une révolution efficace. — Deux millions de voix obtenues à d'autres conditions ne nous mèneraient qu'à un nouvel avortement et à de nouvelles crises. — VOILA POUR LA QUESTION DE CONDUITE.

Dans une pareille situation, ayant à choisir entre les hommes aujourd'hui dans la prison et dans l'exil ou restés isolés à l'Assemblée, parce qu'ils ont voulu que la révolution marchât dans ce sens, et les hommes qui, en arrêtant prématurément la révolution, n'ont su ni préserver la

cet abusif salaire. Les sociétés théâtrales sont donc, de par la loi de nécessité, une protestation spéciale contre le vice universel :

Les gros mangent les petits.

Duprat a mieux aimé se faire mouton que de rester loup, honneur à lui; voilà pour le cœur; dans notre journal ces titres-là passent avant les autres, maintenant au talent, et disons tout d'abord que pour nous cette cause est gagnée aussi complètement que l'autre.

Duprat est, de tous les disciples de l'école de Duprez, celui qui rappelle son modèle et son maître.

Sa figure, sans être régulièrement belle, est expressive et pleine d'énergie. Son geste est digne à la fois et passionné, nous ne dirons pas qu'il est habile comédien, mais il joue comme il chante avec toute son âme. Son récit est large et bien posé, la phrase sort nette, sonore et bien accentuée, pas un mot n'est perdu, pas une intention musicale n'est oubliée. Sa voix est sympathique et ce qu'elle a de puissance est également répartie sur tous les registres; en parlant de ces données qui sont vraies, en faisant une assez large part à l'émotion qui, pendant le premier acte, paralysait évidemment une partie des moyens du débutant, on pourra se faire une idée assez exacte de l'effet produit à la représentation d'hier.

Le récit du premier acte, puis la phrase mélodique qui précède le duo de la fontaine avaient très-favorablement disposé les connaisseurs; l'anathème et le magnifique final du second acte, quoique la force ne soit pas le côté brillant de l'artiste, ont déterminé le succès, il a été complet après le fameux duo du baryton et du ténor au troisième acte, et enfin la douce élégie : *Bienôt l'herbe des champs*, a soulevé les applaudissements des incertains et désarmé la critique des plus sévères. Duprat est donc bien décidément de nos nôtres, il peut aborder hardiment ses deux autres débuts, il ne les fera que pour la forme, nous croyons pouvoir lui prédire autant de triomphes qu'il nous donnera de représentations.

La salle du Grand-Théâtre n'était pas aussi garnie que l'aurait d'un semblable début aurait pu le faire supposer; notre surprise a cessé quand nous avons appris quelle rude concurrence se faisait à cette même heure sur un théâtre voisin; on avait promis à la Rotonde, pour cette même soirée, aux électeurs lyonnais, l'exposé des titres du prince Louis à la présidence et la défense de sa candidature; il n'y avait pas, vous en conviendrez, d'opéra ni de comédie qui pussent tenir contre une pareille affiche; le prix des places fixé à 25 centimes était à la portée de bien des bourses; nous ne savons pas au bénéfice de qui se donnait cette représentation extraordinaire; il paraît seulement que beaucoup de gens ont trouvé que la force ne valait pas l'argent; on a fini par entrer gratis; et malgré tout cela, la pièce est tombée sous d'unanimes sifflets avant la fin.

République, ni se préserver eux-mêmes des conséquences de la réaction, nous n'avions pas à hésiter, et nous n'avons pas hésité un moment. — VOILA POUR LA QUESTION DE PERSONNE.

Sur tous ces chefs, vous voyez, citoyens représentants, que la marche par nous suivie est non-seulement différente, mais exactement l'inverse de la vôtre.

Le conseil central a été élu régulièrement sous la pression de l'Etat de siège des démocrates éprouvés, chaque arrondissement représenté par ses propres électeurs; chaque candidat à la délégation soumis à un examen préalable.

Les élections ont été provoquées et dirigées par les membres de l'ancien comité central qui s'est dissous, spontanément et par scrupule démocratique, après les élections de septembre.

Les pouvoirs du nouveau conseil une fois vérifiés, il a procédé régulièrement et démocratiquement à priori l'égalité des candidatures et la loi commune du désistement.

Loi d'exclure les départements, il les a appelés et compte aussi dans son sein plusieurs de leurs délégués. Il en reçoit chaque jour de nouvelles adhésions.

Lui demander sa démission ou même sa fusion avec un autre comité, c'est vouloir qu'il manque à tous ses devoirs.

Chercher à constituer révolutionnairement, à côté de lui, un nouveau centre d'unité, pour l'opinion démocratique et sociale, c'est à la fois irrégulier, tardif, inopportun et contraire aux intérêts de la démocratie.

L'accuser d'avoir jeté la division dans le parti, c'est lui adresser un reproche qu'il se croit tous les droits de renvoyer à ceux qui l'incriminent.

Resterait donc, comme une chose plus sage, le désistement du citoyen Ledru-Rollin et votre appui en faveur du citoyen Raspail. Mais, dans le cas où vous ne jugeriez pas à propos de vous ranger à ce dernier parti, la division des votes peut exister avec la distinction des principes et des motifs de conduite.

A condition qu'elle ne dégénère pas en des hostilités personnelles dont nous ne donnerons jamais l'exemple; cette distinction peut même être utile au progrès de la cause démocratique et sociale.

Telles sont, citoyens représentants, les considérations que nous vous soumettons en toute conscience.

Recevez, citoyens représentants, nos salutations fraternelles.

Au nom du Conseil central électoral des républicains démocrates-socialistes.

Le président : D'ALTON SUEZ.

Le secrétaire : PANDON.

Le suffrage universel.

Voilà notre seule conquête de février, celle qui doit nous mener à toutes les autres; le pacifique moyen d'obtenir toutes les améliorations, à ce qu'on dit, quoiqu'il faille en douter par les faits accomplis et l'égoïsme de la société. Mais en attendant, il nous semble qu'il est prudent de ne pas jouer sous jambe à ce jeu là avec nos adversaires, comme font les gens qui se fient sur leur force, leur adresse ou leur nombre. Il est loin d'en être ainsi, et sans vouloir régenter personne, nous croyons fermement que la démocratie se suicide en se divisant sur le vote de la présidence, car elle n'a de salut comme toujours que dans l'unité.

En voyant l'entourage hostile qui enveloppe le peuple, on est saisi d'effroi en le voyant s'aventurer dans une partie décisive, et l'on est tenté de donner une étrange signification au mot universel, *uni versus*, c'est-à-dire tourné contre un seul, à savoir, en matière d'élection, toutes les classes de la société tournées contre celle du peuple, contre l'homme qui serait seulement soupçonné de le vouloir protéger.

La pensée est désolante, mais elle est vraie, pourquoi ne pas le dire, et d'ailleurs pourquoi ne pas le prouver en se comptant. Qu'est-ce que c'est que le peuple aujourd'hui? C'est le travailleur! pas autre chose, vraiment; le travailleur de la ville et celui de la campagne qui, en fait d'amélioration sociale, de suffrage, d'élections, ont contre eux :

Leurs patrons, qui sont en rapport d'intérêts avec les pratiques ou les clients;

Ces pratiques et ces clients,

Les bailleurs de fonds, capitalistes, banquiers, négociants, etc.

Les fonctionnaires qui tiennent à leurs appointements;

Les bourgeois qui veulent vivre en paix à tout prix;

Les marchands qui veulent vendre;

Le sacerdoce qui a perdu la mémoire des apôtres;

Les royaux légitimes ou illégitimes qui n'ont rien oublié;

Enfin les princes de la finance, les sommités en emplois, en beaux-arts et en beaux esprits, etc., etc.

On peut subdiviser ces classes tant que l'on voudra, et l'on n'obtiendra jamais d'elles une voix en faveur du peuple déshérité. Car le peuple est celui qui manque de tout, ses opposants sont ceux qui possèdent tout, emplois, terre et or. Et personne ne veut se dessaisir, pas même d'une obole; or, il est clair que pour donner cette obole à celui qui manque du nécessaire, il faut la prendre dans le superflu. Il n'y a pas de milieu, celui qui dit que l'on donnera à celui qui n'a pas, sans ôter à celui qui a, est un charlatan ou un niais. Voilà pourquoi le peuple ne trouvera jamais en dehors de lui, des votants pour l'homme qui songerait à lui. Ceux qui votent pour des utopies, des systèmes monarchiques, ont encore le bon côté; tandis que les *negociatores* votent seulement pour le débit de leur pacotille, les *mercatores* pour la prospérité de leur comptoir. Et pour cela, ils veulent un sabre brandissant, une épée suspendue sur les têtes républicaines, ils veulent une autre armée d'Alexandre.... pour débayer leurs trottoirs. Car le bouffier est fort impressionnable; au moindre bruit de la rue, il éprouve ce serrement de cœur, cette haine indicible, cette colérique indignation qu'éprouve le pêcheur à la ligne au passage des tapageurs qui font fuir le poisson, qui l'empêchent de mordre. Car tout le commerce en est là, c'est pourquoi on lui a donné pour symbole un grand hameçon, appelé ancre par pudeur, par convenance; mais conservant la même forme, et, de plus, étant l'attribut de l'espérance, puissant véhicule du pêcheur!

Ne faisons pas comme l'ancre ou l'hameçon, qui se divise en deux branches; ne nous divisons pas dans cette pêche humaine; car sur notre foi, au lieu de prendre nous serions pris, nous irions dans la poêle à frire, malgré toutes nos bonnes raisons. Nous irions en Afrique ou ailleurs, car la France ne serait plus tenable, attendu que celui qui deviendrait président sans avoir une seule voix du peuple, mènerait ce peuple avec une verge de fer, et par cela même conserverait indéfiniment le pouvoir, comme ayant si bien mérité de la société.

En présence de ce danger imminent, que les démocrates se rallient donc à un seul drapeau, celui de l'humanité, comme le Christ l'entend. Que les prétendants populaires se dévouent à la cause sainte, s'effacent noblement devant le nom proclamé, et que les congrès, amis des travailleurs, s'accordent, s'entendent et s'empressent de le proclamer!

Du vote négatif.

DIALOGUE INTERESSANT.

— Voterez-vous pour le citoyen prince Louis Bonaparte?

— Oui.

— Comment cela! Est-ce que vous donnez dans les vagues associations de son espèce de manifeste?

— Non, mais je déteste Cavaignac.

— Ah!

— Oui, Cavaignac n'est pour moi qu'un ambitieux sur qui pèse la responsabilité des horribles journées de juin; c'est un homme qui a sacrifié les convictions à l'intérêt de sa candidature; il sait de la liberté et de la démocratie tout juste ce qu'il en a appris avec les Arabes; son intelligence a précisément l'épaisseur de son sabre; s'il vaut peu par lui-même, il vaut moins encore par son entourage; il a pour compagnons inséparables, Bastide le muet, Marie l'apostât et Marrast le lâche hypocrite. Je ne veux pas de Cavaignac, et voilà pourquoi je voterai pour Louis Bonaparte.

— Et vous, citoyen, pour qui voterez-vous?

— Pour Cavaignac.

— Et pourquoi?

— Ce n'est pas que je l'aime beaucoup, je sais tout ce qu'on est en droit de lui reprocher, mais je ne veux pas de Louis Bonaparte. Il me semble odieux qu'un monsieur, soi-disant prince, soit le premier président de la République, après s'être deux fois posé en prétendant impérial, et après avoir joué le rôle de constable de police en Angleterre. D'ailleurs, Louis Bonaparte, c'est la guerre civile dans un temps donné, c'est la séparation de la France en impérialistes et en républicains, c'est une nouvelle épreuve de quasi-restauration dynastique, après tant d'autres, et voilà pourquoi je voterai pour Cavaignac.

Ces deux dialogues que nous venons de reproduire, nous ne les avons pas inventés. Nous les avons entendus de la bouche d'une foule de citoyens qui tous avaient assez naïvement voter ou pour Cavaignac ou pour Louis Bonaparte, non par sympathie pour leur candidat, mais par éloignement de son concurrent.

Il suit de là que la plupart des votes acquis à Cavaignac ou à Louis Bonaparte, sont des votes négatifs. Ni l'un ni l'autre ne représentent une opinion avouable et sérieuse. Ils ne valent que comme adversaires l'un de l'autre. Leurs moyens de propagande sont semblables. De part et d'autre la mauvaise foi, et la corruption sont égales.

L'un se pose en sauveur de la République, l'autre se met à l'abri derrière le nom de son oncle.

Tous deux font une égale consommation de pamphlets, de gravures et de complaintes.

Et voilà les hommes entre lesquels des citoyens éclairés se croiraient obligés d'opter!

Ne serait-ce pas une honte pour la France de n'avoir pas d'autres candidats possibles pour occuper la première magistrature de la République.

Heureusement il n'en est rien, et, nous le répétons, nous comprenons qu'on vote pour Lamartine, Ledru-Rollin et Raspail, mais nous ne comprenons pas qu'avec un peu de patriotisme et de lumières, on accorde ses suffrages à Louis Bonaparte et à Cavaignac.

Ces deux candidats n'auront que des votes de négation, c'est-à-dire de doute et d'impuissance.

Le Pape vient en France.

Le citoyen général Cavaignac vient de donner connaissance à l'Assemblée d'une dépêche télégraphique ainsi conçue :

Marseille, 28 novembre, à 6 heures.

Le consul de France de Civita-Vecchia écrit de cette ville, le 26, à trois heures du soir :

« Le pape est parti de Rome le 24, à cinq heures du soir. Rome est calme et indifférente. Un vote de confiance a été accordé au ministère. Le pape se rend en France. Le Ténare est allé le prendre à Gaète. »

Par le courrier Corse qui a touché aux principaux ports d'Italie, nous apprenons que le Ténare a débarqué le Saint-Père à Gaète, où le roi de Naples et sa famille sont venus le recevoir et mettre eux et leurs Etats à sa disposition.

A Gênes, l'effervescence populaire grandit chaque jour. A la suite d'une revue passée de la garde nationale, les cris de : A bas le ministère! se sont fait entendre. Une partie de la population se mêlant aux gardes civiques, il a été résolu qu'on demanderait au roi le renvoi immédiat du ministère.

Le citoyen Corcelles, que notre correspondant de Paris nous annonce comme envoyé extraordinaire de la République à Rome, est arrivé aujourd'hui dans nos murs. A son passage à Marseille, l'honorable représentant avait mission de presser le départ de la brigade expéditionnaire. L'absence des moyens de transport a seule jusqu'ici retardé cette mesure, mais on a tout lieu de croire que l'expédition pourra prendre le large dès demain.

L'*Osiris*, corvette à vapeur de l'administration des postes, affectée à la ligne d'Alexandrie, vient d'être distraite de sa destination pour être mise à la disposition du citoyen Corcelles, et de quitter notre port. (Nouvelles.)

Nous ne voyons pas ce que la France peut perdre à la ruine de la puissance temporelle du pape. Il est certain que l'Italie ne pourra se reconstituer politiquement qu'après s'être soustraite à l'oppression des Autrichiens et à l'éternelle administration du pape.

Or, la papauté réduite à son véritable rôle de puissance purement spirituelle pourrait fort bien avoir son siège en France, qui deviendrait ainsi le centre du catholicisme européen. On voit que nous n'aurions rien à perdre à un pareil changement. Mais le citoyen Bastide, tout gigantesque qu'il soit, n'est pas de taille à voir les choses de loin, et ce n'est pas le général Cavaignac qui peut lui inspirer d'grandes résolutions. L'un et l'autre en sont encore aux traditions de la monarchie.

Ce n'est pas que nous blâmons l'envoi de bâtiments destinés à recueillir le pape fugitif, mais nous craignons qu'on n'aille plus loin et qu'après avoir protégé le pontife, on ne songe à défendre le souverain absolu dont les bonnes intentions et l'esprit éclairé n'ont pu prévaloir contre les traditions d'un gouvernement abâtardi.

Correspondance spéciale.

De l'Assemblée nationale, le 1^{er} décembre 1848.

Au milieu de la séance d'aujourd'hui, le président du conseil est monté à la tribune pour donner connaissance à l'Assemblée d'une dépêche télégraphique. Cette dépêche annonce que le pape a quitté Rome furtivement et s'est embarqué pour la France. Rome était tranquille, et un vote de confiance avait accueilli le ministère populaire.

La grande question de souveraineté temporelle et spirituelle va enfin être engagée sans doute. Nous verrons si la République française, tout en protégeant le pontife, réinstallera le prince temporel sur son trône terrestre. Nous verrons si les peuples qui ont conquis leur liberté, qui veulent s'administrer eux-mêmes, trouveront en France un gouvernement issu de la souveraineté populaire, disposé à leur inspirer les chaînes d'un souverain. Quant à la catholicité, qu'elle ne s'effraie point. Ce n'est pas la religion qui a quitté furtivement la terre d'Italie.

C'est tout simplement un prince, un roi des Etats Romains, environné de Suisses et de halberdes, qui n'a pu vivre d'accord avec le peuple, et qui vient se réfugier sur notre terre hospitalière. Il pourra, nous l'espérons, répandre force bénédictions sur ses ouailles de France et bénir force chapelets et médailles.

UN REPRÉSENTANT.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, 1^{er} décembre 1848.

Le citoyen Rolland, capitaine de génie, a été élu représentant du peuple dans le département de la Moselle, par 17,951 suffrages. — Le citoyen de la Moskowa en a obtenu 11,374.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 29 novembre.

Le citoyen DUBAURE, ministre de l'intérieur. Je ne saurais admettre, avec le premier orateur qui a été entendu à cette tribune, que le jour où le cabinet a reçu la première dépêche, il pouvait prévoir ce qui est arrivé depuis.

Les dépêches sont déposées aux archives, peut-être beaucoup de mes collègues n'en ont pas pris connaissance. Je demande à l'Assemblée la permission de les lui soumettre. Je substitue une lecture complète à une analyse, afin que l'Assemblée voie si le résultat pouvait être facilement prévu.

M. le ministre lit la première dépêche dans laquelle l'ambassadeur français à Rome annonce que l'assassinat de M. Rossi n'a causé aucune sensation : le peuple romain est resté calme, la garde nationale et l'armée sont restées calmes, l'Assemblée a continué ses délibérations sans qu'il y ait eu aucunement fait allusion au crime qui venait d'être commis.

Le ministre lit ensuite deux autres dépêches, desquelles il résulte qu'au moment où elles ont été expédiées, le pape était attaqué et tenu comme prisonnier dans son palais.

On a parlé d'après les nouvelles publiées par les journaux, et dont nous ne pouvons apprécier l'exactitude. L'ambassadeur de la République n'a rien écrit au gouvernement depuis le jour où il a envoyé la dépêche dont j'ai donné lecture à l'Assemblée ; son silence donne à penser que tout n'est pas encore fini.

Il aurait fallu une prévoyance surhumaine pour attendre un résultat favorable, quand, au moment du départ de la dernière dépêche, le pape protestait contre la violence dont il était l'objet.

L'honorable préopinant a dit que le président de la République n'avait pas, aux termes de la constitution, le droit de déclarer la guerre, et que, par conséquent, le chef du gouvernement actuel ne peut l'avoir. Nous sommes d'accord sur ce point ; mais, ce que nous avons fait, est-ce une déclaration de guerre ? Toute la question est là.

Qu'avons-nous fait ? Nous avons envoyé un ministre extraordinaire à Rome, et nous avons ordonné à trois frégates à vapeur d'aller croiser devant Civita-Vecchia ; nous avons placé à bord de ces frégates des troupes qui, au besoin, pourront être débarquées. (Mouvements divers.)

Nous avons donné à notre envoyé des instructions telles que rien de décisif ne peut se faire sans le concours de l'Assemblée nationale.

Quelques voix. — Très bien ! très bien !

Le citoyen DUBAURE. Ceux qui m'interrompent n'ont sans doute pas présents à l'esprit les termes des instructions données au citoyen Corcelles. Ces instructions lui disent positivement qu'il doit se borner à assurer la liberté personnelle du pape. (Mouvements divers.) qu'il ne peut employer que dans ce but les troupes mises à sa disposition. (Nouvelles interruptions.)

Une voix. Alors c'est la guerre.

Le citoyen DUBAURE. La mission que nous avons donnée se réduit à garantir la sûreté du pape ; c'est dans ce seul but que des troupes sont embarquées. Et l'on veut voir là une déclaration de guerre ! Une déclaration de guerre à qui ? Que voulez-vous dire par là ? Et quelle entreprise de guerre nous reprochez-vous ? Et si la sûreté du pape, comme nous avons lieu de le croire, avait été sérieusement compromise, je ne crois pas que personne fût venu nous reprocher d'aller à son secours.

La question qui nous occupe n'est pas seulement une question du moment, c'est une question de principes, et craignez de trop affaiblir le pouvoir si vous lui enlevez jusqu'au droit de faire de ces actes sur lesquels on peut revenir dès le lendemain, et qui n'ont rien d'irrévocable. (Rumeurs prolongées.)

Je dis que dès le lendemain l'Assemblée pouvait revenir sur les mesures que nous avons prises et en arrêter l'exécution.

Le citoyen de LAROCHEJACQUELIN. Quel jour les troupes sont-elles parties ?

Plusieurs voix. Ecoutez ! écoutez !

Le citoyen LEBRETE. Quel jour est parti le citoyen de Corcelles ?

Le citoyen DUBAURE. Le citoyen de Corcelles est parti dans la soirée de lundi ; l'Assemblée a été saisie dans la journée de mardi.

Le citoyen ministre s'attache à justifier la résolution prise par le gouvernement. Il faut remarquer d'ailleurs que les troupes ne sont probablement pas encore parties.

Les citoyens de LAROCHEJACQUELIN, Poujoulat et de Lamoricière sont successivement entendus.

Le citoyen général Cavaignac donne quelques explications sur le moment où les ordres ont été donnés. Il proteste de son respect pour les ordres de l'Assemblée.

Le citoyen de LAROCHEJACQUELIN. Après avoir pris connaissance des dépêches de notre ambassadeur, et quand nous avons su par les nouvelles du 23 que la tranquillité était rétablie à Rome, nous nous sommes demandé si le gouvernement ne s'était pas trop pressé d'intervenir. (Rumeurs.)

Je conviens que je n'ai pas trop l'habitude du gouvernement républicain (Rires) ; mais je croyais que, dans ce gouvernement, l'Assemblée nationale était tout, et que le pouvoir exécutif devait s'y soumettre.

Le citoyen président. Il m'a été remis plusieurs ordres du jour motivés ; voici celui du citoyen de Treveneuc :

L'Assemblée nationale, approuvant complètement les mesures de précaution prises par le gouvernement pour assurer la liberté du saint-père, et se réservant de prendre une décision sur les faits ultérieurs et imprévus, passe à l'ordre du jour. (Très-bien !)

En voici le résultat :

Nombre de votants, 543

Majorité absolue, 272

Pour, 480
Contre, 63
L'Assemblée a adopté l'ordre du jour motivé.
La séance est levée à cinq heures trois quarts.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.
Séance du 1^{er} décembre 1848.

Le citoyen Reybolle, représentant de la Manche, écrit pour donner sa démission. L'importance du service dont il est chargé à Cherbourg ne lui permet pas de siéger plus longtemps à l'Assemblée.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la marine.

Le citoyen Billault présente, à l'occasion du chapitre des côtes occidentales de l'Afrique, quelques considérations sur la nécessité d'obtenir du gouvernement anglais l'annulation faite avec lui relativement à la croisière d'Afrique.

Le citoyen Charles Dain dit qu'au moment où le gouvernement français vient de proclamer l'affranchissement des esclaves, on ne peut songer à supprimer la croisière d'Afrique qui a pour but d'empêcher la traite des esclaves.

Le citoyen Schœlcher parle dans le même sens.

Le citoyen Lacrosse cherche à prouver que la convention faite avec l'Angleterre place la marine française dans un état d'infériorité.

Le citoyen Montrol défend l'établissement de la croisière dans un intérêt d'humanité. Il pense cependant que la dépense pourrait être restreinte.

Le citoyen Verninac St-Maur, ministre de la marine, fait valoir l'utilité de la croisière d'Afrique.

Le chapitre est adopté.

Une discussion s'engage sur le service colonial entre les citoyens Levavasseur, Charles Dain, Hubert Deille, Luizy Mathieu et Jules de Lasteyrie ; au départ du courrier le chapitre n'était pas adopté.

Chronique locale.

Par arrêté du pouvoir exécutif, le citoyen de Brix, avocat-général à la cour d'Alger, est nommé avocat-général à celle de Lyon, en remplacement du citoyen Belloc, appelé à d'autres fonctions.

— Les porteurs de bulletins délivrés par la caisse d'épargne les 8 et 9 octobre pourront retirer leurs bons sur le Trésor aujourd'hui et demain 3 et 4 décembre.

— Le maire de la ville de Lyon croit devoir rappeler aux citoyens résidant à Lyon, soit en garni, soit chez les logeurs, soit chez les maîtres qui les emploient, que, pour se faire inscrire sur les listes électorales, ils ont à se présenter chez le commissaire de police de leur arrondissement, en justifiant qu'ils sont français, âgés de vingt-un ans accomplis, et habitant la ville depuis six mois au moins.

Le maire ne peut qu'inviter les citoyens placés dans cette catégorie à se présenter immédiatement, sans attendre jusqu'au 6 décembre, expiration du délai fixé par le précédent avis, publié sous la date du 26 novembre.

— La Gazette de Lyon annonce que Mgr de Bonald est tout prêt à se mettre en route, quand il apprendra officiellement la nouvelle du débarquement du souverain pontife à Marseille ou à Toulon.

— Le citoyen ministre du commerce vient d'ordonner un million en faveur de ceux de nos concitoyens qui ont contribué à la confection des écharpes et des drapeaux.

— Le Maire de la ville de Lyon donne avis que les inhumations devant avoir lieu incessamment dans la portion du terrain commun du cimetière général, comprise entre les numéros 502, 514, 28 et 540, les croix en fer qui existent sur cet emplacement, seront enlevées pour être mises en magasin et rendues sur la demande qui nous en sera faite par écrit, dans un délai de six mois, à partir de ce jour. Passé ce délai, les croix qui n'auront été l'objet d'aucune réclamation, seront vendues publiquement, et le produit de cette vente affecté aux réparations du cimetière.

Lyon, 1^{er} décembre 1848.

Monsieur le rédacteur,

Je vous prie au nom du comité des artistes, de vouloir bien donner place à la note suivante, comme article communiqué.

Agréez monsieur, mes salutations empressées. ROBERT.

THÉÂTRES. — Depuis peu de jours seulement, les artistes de nos deux théâtres se sont réunis en société, et le comité, jaloux de ramener le public qui s'était éloigné, déploie la plus grande activité.

Au Grand-Théâtre, on remet à l'étude *Moïse*, grand opéra, l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de Rossini ; *Haidée*, la dernière partition d'Auber. — Puis viendra le *Val d'Andorre*, d'Halevy, dont le succès à Paris rappelle complètement la vogue de la *Dame Blanche*.

On remonte aussi pour M. Duprat, premier ténor, les *Huguenots*, la *Reine de Chypre*, les *Martyrs*, etc.

Aux Célestins, l'on répète les *Sept Pêchés capitaux*, drame qui fait courir à Paris, et plusieurs vaudevilles nouveaux qui serviront de pendant au succès d'*Horace et Caroline*.

Spectacles du 3 décembre.

GRAND-THÉÂTRE. — *Fra-Diavolo*, op. ; la *Marquise de Semmering*, c. ; *l'Illusion d'un peintre*, b.

CÉLESTINS. — *Calvin*, dr. ; *Horace et Caroline*, v.

COLISÉE. — Représentation extraordinaire.

Lyon, le 30 novembre 1848.

Citoyen rédacteur,

Aujourd'hui, les candidatures pour la présidence sont fixées ; les royalistes fédératifs, bleus et blancs, portent le trop intéressant prétendant Louis-Napoléon Bonaparte, parce qu'en lui est le principe de la royauté ; les royalistes timorés toujours prêts à se rallier à un gouvernement, parce qu'il est pouvoir, le clergé qui s'y rallie, pour les faveurs qu'il en attend, et les républicains modérés, qui trouvent dans le non toute la régénération sociale portent le général Cavaignac qui a bien mérité de la patrie, parce qu'au lieu de prévenir l'émeute, il l'a laissée se produire en toute liberté afin de l'écraser, pour gouverner despotiquement et avoir les applaudissements des satisfaits, ses maîtres, à qui il se voue corps et âme en se séparant pour longtemps de la Montagne.

Les montagnards et quelques socialistes qui disent agir par raison, plutôt que par sentiment, portent le citoyen Ledru-Rollin, qui a tenu le

socialisme sous Louis-Philippe, et n'a donné que des preuves d'un savoir-faire politique depuis le 24 février, mais pas la moindre intention d'une institution sociale, si ce n'est depuis qu'il a quitté le pouvoir, a semblé se lancer dans cet ordre d'idées ; mais peut-on ne pas croire qu'il joue à la forcée, et qu'il faut un autre homme que lui à la démocratie, pour sortir de la situation que nous a fait la royauté.

Raspail est le candidat du peuple, parce qu'il ne s'en est jamais séparé et a toujours été le martyr de sa cause. Raspail eût été du gouvernement provisoire, s'il n'eût pas voulu parer à la situation difficile, par un système de crédit, qui eût fait chérir la République, au lieu de faire crier contre elle, et ceci se comprend ; il eût allégé les charges de l'Etat, au lieu de les rendre pires que sous la royauté ; donc, puisque Raspail est, par des sentiments qui n'ont jamais varié, l'homme du peuple, que le peuple et les socialistes s'intéressent à son sort en voulant une régénération sociale portent F.-V. Raspail ; car si la démocratie politique a besoin de se compter, la démocratie politique et sociale a besoin de le faire également. Tout ce qu'il y a à déplorer, c'est que de ses membres se détachent de la masse.

Auguste M.

Demi-Lune, le 2 décembre 1848.

Citoyen rédacteur,

Si des sentiments sincèrement exprimés peuvent contribuer quelque peu au triomphe de la vraie démocratie, je viens vous prier de vouloir bien insérer ma lettre dans votre journal.

Je vous laisse entièrement libre d'y apposer mes nom et profession.

A l'heure suprême qui va bientôt sonner pour la France, il importe que tous les citoyens soient prémunis contre la corruption, serpent sans cesse renaissant, Protée aux mille formes, qui, sous quelque régime que ce soit, se glisse toujours de la demeure de l'éligible à celle de l'électeur.

L'opinion publique a fait justice des nombreux systèmes corrupteurs du gouvernement déchu ; Dieu veuille que, dans quelques temps, nous ne puissions pas dire : Les noms seuls sont changés, les choses sont restées les mêmes !

Le vote universel est le plus grand pas que la France ait pu faire dans la voie du progrès ; nier que l'armée doive participer au suffrage universel, serait un blasphème ; mais affirmer que le vote de l'armée n'est pas libre, si même il n'est corrompu, c'est dire l'exacte vérité.

L'armée compte aujourd'hui dans ses rangs, au moins 480.000 électeurs ; et ce chiffre est une arme puissante dans les mains des intéressés.

Or, voici venir la corruption contre laquelle doivent se tenir en garde presque tous les soldats.

Sur cent hommes ou à peu près, composant l'effectif d'une compagnie, quatre-vingts hommes au moins, ignorent la grandeur, l'importance du droit qu'ils vont avoir à exercer.

Leur a-t-on donné l'instruction nécessaire à ce sujet ? Non... Une seule biographie, distribuée gratis dans les régiments, leur a appris qu'il existait un prétendant à la présidence... Mais, les autres prétendants ? fi donc ! est-ce qu'ils valent la peine qu'on en parle ? Et puis, les soldats n'ont-ils pas des journaux pour les instruire ?

Mais la solde du soldat ne lui permet pas de suivre avec fruit le cours des journaux, ou bien il est illettré, ou bien il est indifférent ; et, soit indifférence, ignorance ou pauvreté, le soldat ne sait que ce que l'on veut qu'il sache.

Si par hasard un soldat apprend par un de ses chefs au noble cœur (il en existe encore, Dieu merci !) ou par un de ses camarades, un peu plus intelligent, s'il apprend, dis-je, qu'il y a d'autres hommes en qui la France peut espérer... ou se hâte de flétrir ces hommes par les épithètes les plus mensongères et les plus infâmes (si elles n'étaient pas les plus ridicules...) puis, comme il n'y a pas alors de subtiles vertus, de dévouement profond, que dans le cœur du seul prétendant qu'on ne déprécie pas... le soldat, comme s'il faisait militairement par le flanc droit, se laisse aller à ses habitudes de discipline, obéit avec la meilleure foi possible à l'impulsion qu'on lui a donnée, et vote... devinez pour qui ?

Ai-je raison de dire que le vote de l'armée n'est pas libre, si même il n'est corrompu ?

A Dieu ne plaise, que je veuille engager mes camarades à rejeter une candidature, pour accepter telle ou telle autre ; ma voix est trop infime pour que je puisse les diriger dans leurs opinions ; j'ai voulu seulement les prier de ne pas voir dans l'acte qu'ils vont remplir, un devoir militaire, mais bien un droit sacré, qui doit être dégagé de toute crainte personnelle, de toute prévention.

Dans le cas actuel, ils doivent prendre pour devise cette autre trinité : Liberté, bonne foi, amour de la patrie !

Agréez, citoyen rédacteur, l'assurance de la considération avec laquelle je suis votre tout dévoué concitoyen.

Jules MAGNIEN,

Soldat au 6^e de ligne.

Angleterre.

LONDRES, 28 novembre. — On mande de New-York, le 14 novembre, au Daily-News du 28 novembre ; Le général Taylor a obtenu 160 voix, Cass 110. Majorité en faveur du général Taylor, 50 voix. Il y a des Etats dont on ne connaît pas encore les élections : Iowa, 4 voix ; Mississippi, 6 voix ; Texas, 4 voix ; Floride, 3 voix ; Arkansas, 5 voix ; total, 20 voix.

Le président, général Teylor ; et le vice-président, Millard Fillmore, n'entreront en fonctions que le 4 mars.

La politique du général Teylor sera pacifique, évitant soigneusement d'offenser les autres ; mais toujours disposé à repousser toute attaque.

Les journaux de Londres, du 28 courant, du soir, ne sont pas arrivés à Paris, aujourd'hui ; quant aux journaux du matin, ils ne renferment pas d'autres nouvelles politiques que celles que nous publions plus haut ; ils ne sont généralement remplis que de commentaires sur le discours du général Cavaignac à l'Assemblée nationale française et sur les candidatures à la République. (Présidence.)

LONDRES, 29 novembre. — On a des nouvelles de Montevideo du 17 octobre.

Le commandant des forces navales françaises a débarqué 400 hommes pour la protection de la ville. Le commandant des forces anglaises n'a pas jugé à propos d'en faire autant.

Nous apprenons que l'ex-roi des Français et sa famille sont actuellement en visite auprès de sir Robert Peel à Drayton-Manor.

— Le Times, du 29 novembre, appuie fortement la candidature du général Cavaignac, déclarant que, s'il est élu, il n'y aura pas de commotion, tandis que l'élection du prince Louis-Napoléon pourrait être le germe d'une guerre civile.

— On lit dans le Times : La somme de huit millions de réaux a été offerte à Cabrera, par le gouvernement de Madrid, pour l'amener à abandonner la cause du comte de Montemolin, outre la reconnaissance de son grade dans l'armée, ses titres de noblesse et la capitainerie-générale de Cuba. On dit que le général a refusé ces offres magnifiques.

Allemagne.

BERLIN, 27 novembre. — L'avis suivant, émané du général Wrangel, vient de paraître. La réouverture des séances de l'Assemblée nationale ayant eu lieu aujourd'hui à Brandebourg, on ne peut plus permettre aux députés, restés ici, de se réunir pour délibérer pendant l'état de siège. En portant cet ordre à la connaissance du public, j'invite les propriétaires de locaux propres à cet usage, situés dans la circonscription de l'état de siège, à les faire fermer pour le temps de sa durée, afin de ne souffrir chez eux aucune de ces réunions. On n'admettra pas l'excuse d'ignorance de la qualité de députés de ceux qui se réuniraient encore dans ces locaux. Tout local particulier que les députés auraient loué pour servir à de semblables réunions, est soumis à la même mesure. Signé : WRANGEL.

Par suite de cet avis, l'hôtel Mythus a été trois fois, la dernière à neuf heures du soir, attaqué par des détachements de troupes qui ont fait sortir les députés par la force. La même chose a eu lieu aujourd'hui chez M.

Micentz, où se tenaient les réunions de la fraction Rodberstus-Berg. Les députés présents ont été chassés du restaurant.

Aujourd'hui à eu lieu, à Brandebourg, la séance de réouverture de l'Assemblée nationale. M. le comte de Brandebourg a invité l'Assemblée nationale à se constituer. On a formé le bureau. 454 députés seulement étaient présents; ce nombre était insuffisant pour délibérer; vingt d'entre eux ont protesté. Le résultat de l'appel nominal a été communiqué au gouvernement qui a répondu que le lendemain il ferait une communication à l'Assemblée. On croit que cette communication aura pour objet la dissolution de l'Assemblée.

265 députés ont signé l'engagement de ne pas se rendre à Brandebourg.

On disait que le roi avait offert à M. de Gragern de former un cabinet, mais celui-ci n'avait pas accepté.

A la bourse, qui s'est encore très bien tenue aujourd'hui, on prétend avoir reçu de Vienne des nouvelles dignes de foi, suivant lesquelles l'Autriche s'est définitivement séparée de l'empire d'Allemagne, et va rappeler ses députés au parlement de Francfort.

Nouvelles diverses.

On écrit de Toulon :

Il paraît que l'escadre passera l'hiver dehors et que les vaisseaux viendront seulement se ravitailler à Toulon, car on presse déjà le départ du vaisseau l'*Éna*, arrivé seulement hier sur notre rade, on croit même qu'il a l'ordre de partir dans quinze jours, et que le contre-amiral Tréhouart mettra son pavillon sur ce bâtiment pour rejoindre l'escadre.

Le citoyen Laurent (de l'Ardèche), représentant du peuple, a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition tendant à faire comprendre dans la nomenclature des lois organiques dont cette assemblée devra s'occuper avant de se séparer, les lois dont le principe a été consacré par l'art. 13 de la constitution, et qui sont relatives : 1° à l'éducation professionnelle; 2° aux établissements de prévoyance et de crédit; 3° aux institutions agricoles; 4° à l'assistance et à l'organisation des travaux pour les bras invalides et inoccupés.

Une proposition qui intéresse vivement les classes ouvrières, est soumise en ce moment au comité du travail de l'Assemblée. C'est celle relative à la création de petites rentes viagères en vue des ouvriers. A la bonne heure, toutes les fois que l'Assemblée accueillera de semblables propositions, nous serons heureux de pouvoir l'annoncer à cette grande famille des prolétaires, qu'on mérite bien qui s'occupe enfin d'améliorer son existence.

Nous lisons dans la *Réforme* :

On ne croira pas ce que nous allons dire. L'immortelle devise *liberté, égalité, fraternité*, ce symbole républicain inscrit en tête de la constitution, en tête de toutes nos lois, de tous nos décrets, de tous nos actes publics, n'est déjà plus tolérée sur le frontispice de nos monuments. On l'efface sur la façade de certaines mairies, de certains corps-de-garde, pour lui substituer la formule bourgeoise et monarchique, *liberté, ordre public*. Si l'on pouvait douter des tendances trop patentes du gouvernement, ce fait seul suffirait pour les révéler. Qui faut-il accuser de toutes ces restaurations au petit pied? M. Recurt ou M. Gervais? Quelques-uns disent M. Dufaure. M. Dufaure a supprimé le mot *citoyen* et le salut et fraternité de ses circulaires, et le ministère de l'intérieur est rentré sous ce rapport, dans le formulaire de M. Duchâtel. Quoi qu'il en soit, le fait que nous signalons aujourd'hui, a sa signification. La monarchie empêche sur nos murailles en attendant qu'elle puisse envahir nos institutions.

Voici une nouvelle espèce de sapeurs.

On vient de donner l'ordre à tous les régiments de cavalerie de la garnison de Paris de consacrer un certain nombre d'hommes au service des sapeurs.

Ces sapeurs seront comme ceux de l'infanterie, porteur de toute leur barbe. En cas d'émeute, ils seraient armés de haches et autres instruments destinés à détruire les barricades. C'est aujourd'hui comme sous la monarchie, on s'occupe plutôt des moyens à trouver pour réprimer, tandis qu'il serait plus humain et plus sage de rechercher ce qu'il faudrait employer pour prévenir.

Le citoyen E. Girardin déploie une activité remarquablement étrange. Hier, il attaquait, on sait par quels moyens, ses adversaires politiques, aujourd'hui il songe à faire poursuivre devant les tribunaux l'éditeur et l'auteur d'un écrit dirigé contre lui.

On lit dans le *Comercio del Plata*, journal de la République argentine, le trait suivant du dictateur Rosas :

Un curé de Buenos-Ayres, ayant séduit une jeune fille et l'ayant enlevée, fut rejoint dans la province de Corrientes et ramené dans la capitale avec sa complice. Rosas les condamna tous deux à mort et ordonna que l'exécution eût lieu sans retard. Mais la jeune fille était enceinte et ne devait être délivrée que dans un mois. Sans s'arrêter à cette considération, Rosas ordonna que l'on passe outre, après avoir toutefois baptisé l'enfant dans le sein de sa mère, en faisant boire à celle-ci de l'eau-bénite! Le croirait-on? cette sacrilège et barbare plaisanterie a été accomplie, puis l'infortunée jeune fille a été livrée aux soldats, pour être fusillée. L'émotion et l'horreur des exécuteurs était telle, que c'est à la troisième décharge seulement que la condamnée est tombée.

Sommes-nous bien au dix-neuvième siècle?

Le 1er conseil de guerre a condamné à une année d'emprisonnement le nommé Baldy, déclaré coupable d'avoir travaillé aux barricades.

Une nouvelle étude sur la question des sucres coloniaux et indigènes vient d'être provoquée par le ministre de l'agriculture et du commerce. Les chambres de commerce et des manufactures ont été invitées à désigner chacune un délégué pour les représenter dans la commission.

Il existe à Paris 387 établissements d'instruction primaire, pouvant recevoir 42,621 élèves, dont 25,173 garçons et 17,149 filles.

Le nombre des inhumations dans Paris pour 1847 a été de 24,817. C'est 2,312 de plus qu'en 1845 et une augmentation de 994 sur 1846; mais le mouvement de la population a suivi une marche ascendante très prononcée dans ces deux dernières années.

Windischgrätz vient encore de faire fusiller, à Vienne, Antoine Brogini, âgé de vingt-sept ans, pour avoir tenu des propos menaçants dans un cabaret.

VARIÉTÉS.

Vieux habits! vieux galons!

D'un héros que pleure l'histoire,
Je veux, ressuscitant la gloire,
Chers Français, pour votre bonheur,
Être empereur!

Marchands d'habits, dans vos boutiques,
Vite cherchez quelques reliques;
— Pour vous, prince, nous détaçons
Vieux habits, vieux galons!

Trouvez-moi quelque redingote,
Paletot, frac ou bien capote,
Qu'il me faut, quel qu'en soit le prix,
En bon drap gris!

Sans cela le peuple, pour maître,
Né voudra pas me reconnaître...
— Pour vous, prince, nous détaçons
Vieux habits, vieux galons!

Prince, voyez ce qui nous reste.
— Quoi! cet uniforme modeste!
— De l'Europe, au son du tambour,
Il fit le tour!

— Voyez mes états de service,
Je fus Anglais, Français et Suisse...
— Pour vous, prince, nous détaçons
Vieux habits, vieux galons!

Prince, cet habit de bataille
N'ira jamais à votre taille,
Car jadis il couvrit le dos
D'un vrai héros!

Faquis! Strasbourg, Boulogne et Londres
De moi ne peuvent-ils répoudre?...
— Pour vous, prince, nous détaçons
Vieux habits, vieux galons!

Pourtant, prince, daignez nous croire :
Depuis le jour où la victoire
A Marengo le baptisa,
Le feu l'usa!

— Il servira bien quoiqu'antique,
De lincoln à la République...
— Pour vous, prince, nous détaçons
Vieux habits, vieux galons!

Ça! vite ment qu'on me décroche
Ce gilet, puisque chaque poche
De tabac frais soit jusqu'au bord
Pleine d'abord!

Puis vous aurez bien, je l'espère,
De grandes bottes quelque paire...
— Pour vous, prince, nous détaçons
Vieux habits, vieux galons!

De Boulogne j'ai toujours l'aigle...
Ah! prenez soin, car c'est de règle
Que ce petit chapeau rapé
Soit retapé!

Car, j'en atteste la Colonne!
Il me présage une couronne...
— Pour vous, prince, nous détaçons
Vieux habits, vieux galons!

A défaut mon oncle, il me semble
Traits pour traits qu'enfin je ressemble,
Aussi quand j'aurai du scrutin
L'arrêt certain;

Grâce à ces vieilles friperies
J'entre tout droit aux Tuileries!
— Vive l'empereur! détaçons
Vieux habits, vieux galons!

CH. VILLA.

Bourse de Paris, du 1^{er} décembre 1848.

Cinq pour cent.....	66 25	Emprunt Romain.....	59 00
Dito, fin courant....	68 30	Emprunt Belge 1840... 78 1/4	
Trois pour cent.....	45 15	Actions de la banque... 1370 95	
Dito, fin courant....	43 30	Obligations de la ville.. 1120 00	
Quatre pour cent.....	00 00	Obligation piémontaise..	00 00
Rente de Naples.....	00 00	Quatre canaux.....	850 00
Dette active d'Espagne..	00 00	Jouissance des 4 canaux..	00 00

CHEMIN DE FER.

Saint-Germain.....	»	Orléans-Bordeaux.....	363 75
Versailles, rive droite. d.	407 50	Nord.....	342 50
— rive gauche... 403 75		Paris-Lyon.....	337 50
Paris-Orléans.....	600	Paris-Strasbourg.....	325
Paris-Rouen.....	355	Tours-Nantes.....	311 25
Rouen-Hâvre.....	»	Montreuil.....	100
Marseille-Avignon.....	160	Dieppe.....	»
Strasbourg-Bâle.....	75	Charleroy.....	»
Centre.....	215	Lyon-Avignon.....	»
Amiens-Boulogne.....	»	Fampoux.....	»

Le directeur-gérant, FAURÈS.

Imprimerie de veuve AYRÈ, gr. rue Mercière, 44.

Monsieur le rédacteur du *Peuple Souverain*,
Vous voudrez bien insérer dans votre plus prochain numéro, la note suivante :

Le 19 octobre dernier, un incendie violent s'est déclaré chez moi et a détruit ma maison et mon mobilier; assuré à la compagnie la *Paternelle*, je dois dire que cette compagnie s'est empressée de procéder au règlement de ce sinistre, et qu'à l'heure qu'il est je suis désintéressé de la manière la plus satisfaisante.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Jean-Baptiste BONNET.

Givors, le 24 novembre 1848.

ANNONCES.

DAGUERRÉOTYPE ARTISTIQUE

De M. Adrien BERTRAND, Ci-devant place des Terreaux, actuellement

Quai du Peuple, 39 (précédemment quai d'Orléans),
Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PORTRAITS

Procédé perfectionné spécial, genre miniature, SANS MIROITÉ.
[Épreuves de choix et SIGNÉES.]

QUELQUE TEMPS QU'IL FASSE, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

A VENDRE.

Une Machine à vapeur, de la force d'un fort cheval, avec sa chaudière et tous ses accessoires.
S'adresser, port des Cordeliers 57, au concierge.

A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait.—On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie cours de Broches, 8 au premier, à la Guillotière.

M^{ME} JEUNET,

SAGE-FEMME JURÉE,

Rue Saint-Georges, 88, maison de la Fontaine des Trois-Cornets, au 3^e.

Elle offre aux dames enceintes des chambres à leur disposition, la jouissance d'un jardin garni de fleurs et de fruits, l'air pur et une vue superbe. Les pensionnaires qui voudront l'honneur de leur confiance seront traités à des prix très-modérés. Elle assure aux malades un parfait rétablissement, et un médecin expérimenté donnera des consultations si leur position le réclame. Elle fait des accouchements en ville et donne de CONSULTATIONS GRATUITES de une heure à trois heures.—L'on trouve, à la même adresse, la fabrique de *Poupées*.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE,

Pour la guérison prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gale, Boutons, etc.

INJECTIONS INFALLIBLES DU DOCTEUR LUPPI,

Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés, et qui ont résisté aux autres moyens.

Nous nous sommes livrés avec travail et réflexion à l'étude de l'affection vénérienne et de son mode d'assimilation avec notre organisation, à l'aide des moyens que nous annonçons nous sommes parvenus à lutter contre ses pernicieux effets d'abord, puis à en débarrasser tout-à-fait l'économie en très-peu de temps.

On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercenaire dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très-ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

Prix : Le flacon essence de Salspareille, 5 fr.

— Les injections infallibles, 3

Chez M. CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, s-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

Pour paraître incessamment,

Chez CHARAVAY frères, quai de l'Hôtel, 99, et galerie du Grand-Théâtre.

ALMANACH DÉMOCRATIQUE ET SOCIAL

De l'Ami du Peuple.

Pour 1849,

Par E.-V. RASPAIL,

Représentant du peuple.

PRIX : 50 CENTIMES.

PRIX FIXE.

GRANDS MAGASINS DE TROUSSEAU,

Quai Bon-Rencontre, 67, près le pont l'Hôtel-Dieu.

Le propriétaire des magasins ci-dessus tient un grand choix de meubles de tous genres, riches et ordinaires; tapisserie première confection; glaces et pendules de tous les prix; enfin tout ce qui concerne l'ameublement complet; le tout à des prix très-modérés.

Pour faciliter les acheteurs, tous les articles sont marqués en chiffres connus et sont garantis pour deux ans.

Il se chargera dorénavant des déménagements et fait les échanges.

Fabrique de souliers élastiques à nouveau procédé: dix ans de garantie.